





# PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION SAONE AMONT

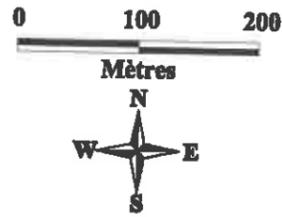
## Crue de référence



### Zonage réglementaire

N° planche 33  
Commune(s) concernée(s) :  
Conflanday, Amoncourt, Chaux-les-Port

Source : détermination des zones inondables d'occurrence centennale par croisement du modèle numérique de l'eau (calculs hydrauliques Beture-Cerec de 2003) et de la topographie élaborée par photogrammétrie ; IGN BD parcellaire ; IGN BD topo ; IGN BD ortho ; BD EPTB Saône-Doubs



Verslon du : 02/08/2016

### Zonage réglementaire

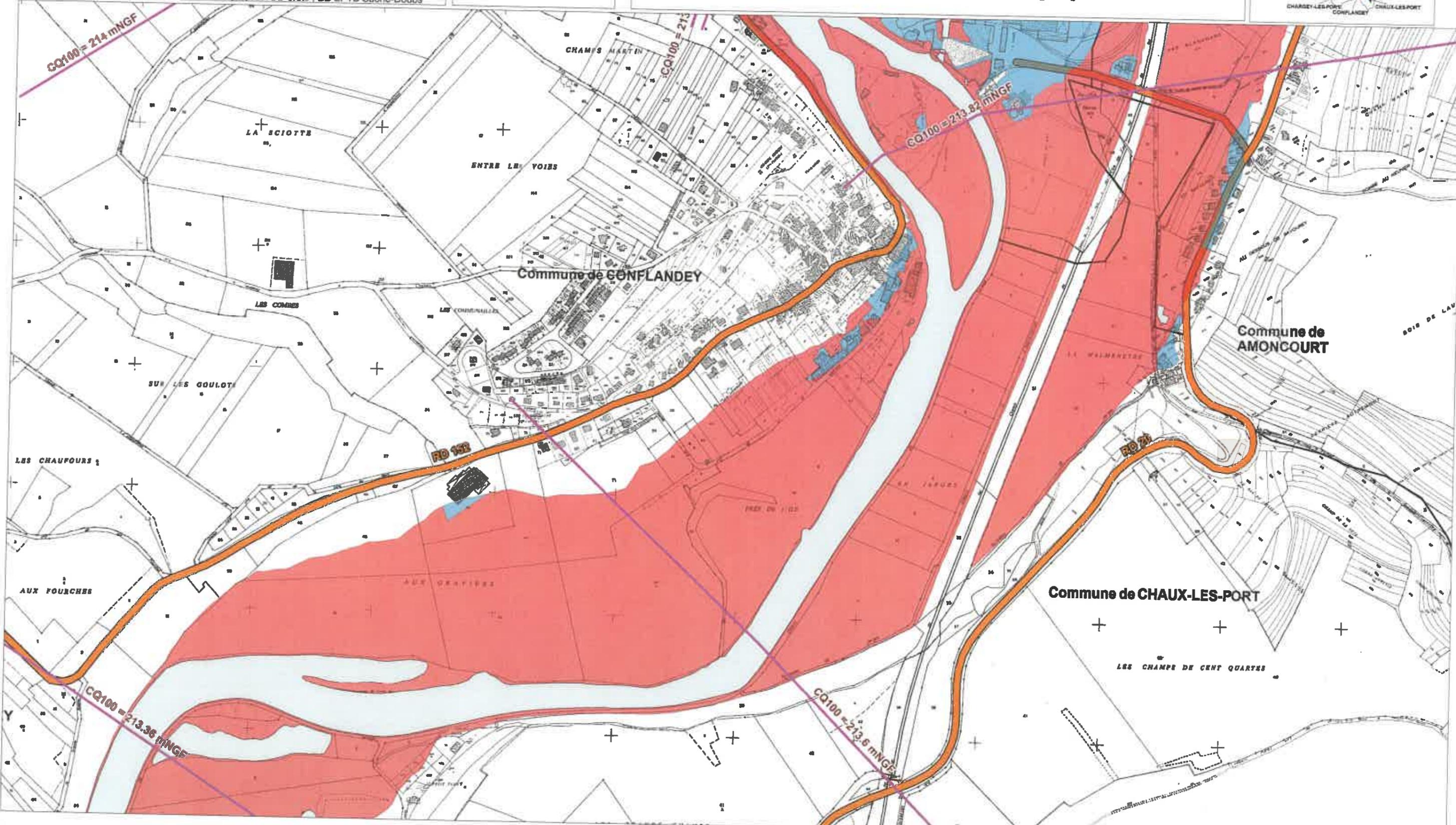
- Zone bleue
- Zone rouge
- Saône, cours d'eau secondaires et plans d'eau
- Profils et côtes d'inondation de la crue centennale associée
- A titre indicatif, limite d'inondation du PSS

- Limites communales
- Principaux axes routiers
- Ponts

Vu pour être annexé à  
notre arrêté de ce jour  
VESOUL, le 12 JUN 2017

Le Préfet

Marie-Françoise LECAILLON



# PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION SAONE AMONT

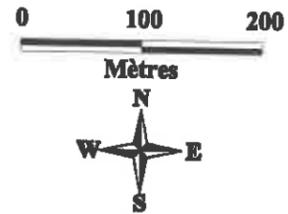
## Crue de référence



### Zonage réglementaire

N° planche 34  
Commune(s) concernée(s) :  
Conflandey, Chaux-les-Port

Source : détermination des zones inondables d'occurrence centennale par croisement du modèle numérique de l'eau (calculs hydrauliques Beture-Cerac de 2003) et de la topographie élaborée par photogrammétrie ; IGN BD parcellaire ; IGN BD topo ; IGN BD ortho ; BD EPTB Saône-Doubs



Version du : 02/06/2016

### Zonage réglementaire

- Zone bleue
- Zone rouge
- Saône, cours d'eau secondaires et plans d'eau
- Profils et côte d'inondation de la crue centennale associée
- A titre indicatif, limite d'inondation du PSS

Limites communales

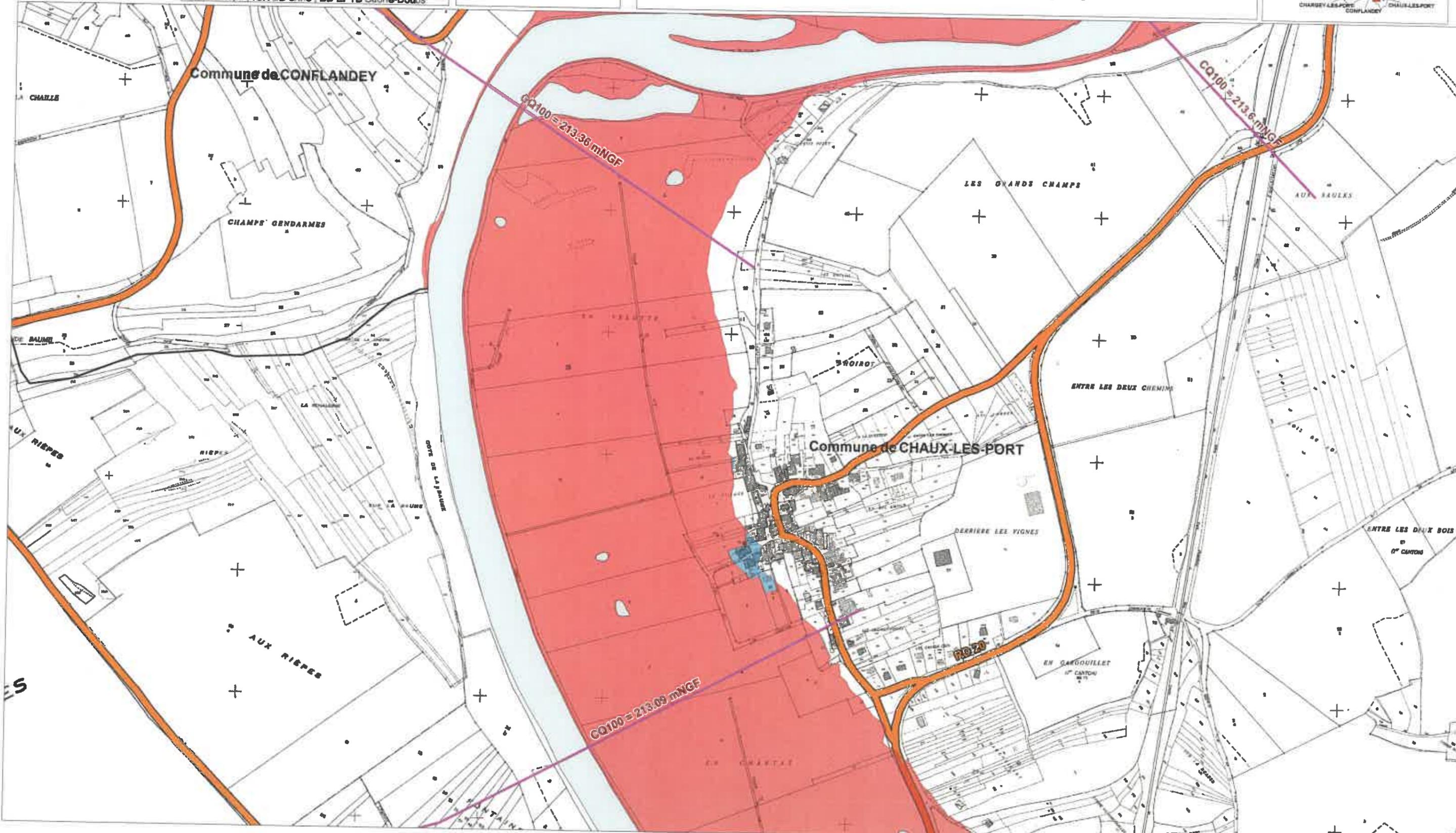
vu pour être annexé à  
notre arrêté de ce jour  
VESOUL, le 12 JUIN 2017

Le Préfet

Marie-Françoise LECAILLON

Principaux axes routiers

Ponts



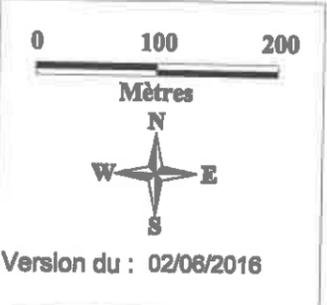
# PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION SAONE AMONT

## Crue de référence



**Zonage réglementaire**  
**N°planche 35**  
**Commune(s) concernée(s) :**  
 Chaux-les-Port

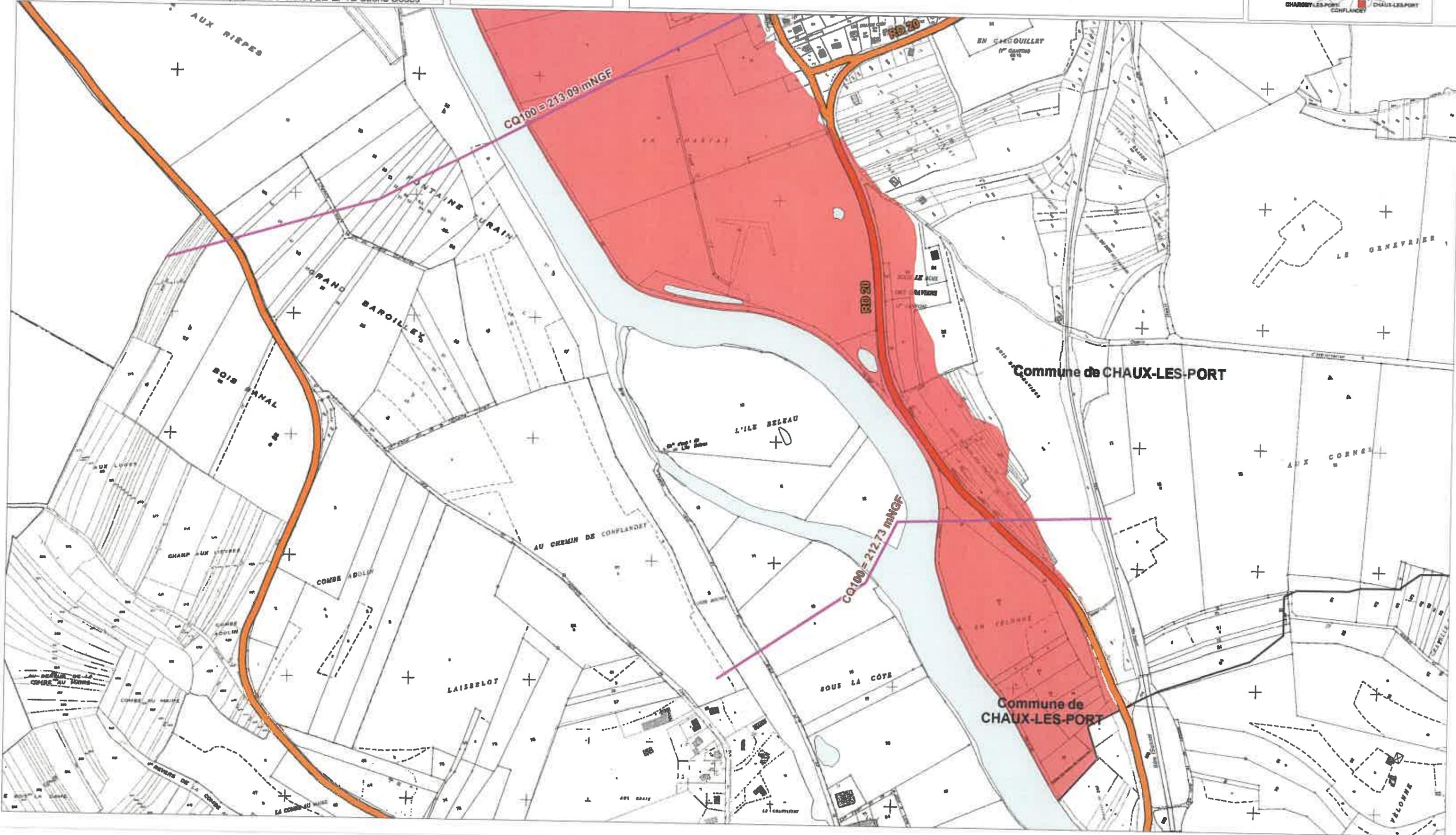
Source : détermination des zones inondables d'occurrence centennale par croisement du modèle numérique de l'eau (calculs hydrauliques Beture-Cerc de 2003) et de la topographie élaborée par photogrammétrie ; IGN BD parcellaire ; IGN BD topo ; IGN BD ortho ; BD EPTB Saône-Doubs



- Zonage réglementaire**
- Zone bleue
  - Zone rouge
  - Saône, cours d'eau secondaires et plans d'eau
  - Profils et côte d'inondation de la crue centennale associée
  - A titre indicatif, limite d'inondation du PSS

vu pour être annexé à  
 notre arrêté de ce jour  
**VESOUL, le 12 JUN 2017**  
 Le Préfet  
  
 Marie-Françoise LECAILLON

- Limites communales
- Principaux axes routiers
- Ponts



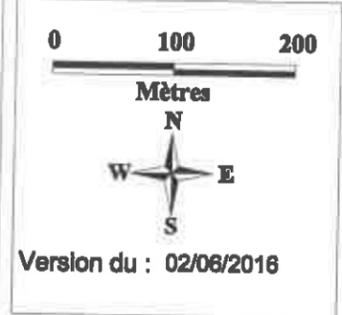
# PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION SAONE AMONT

## Crue de référence



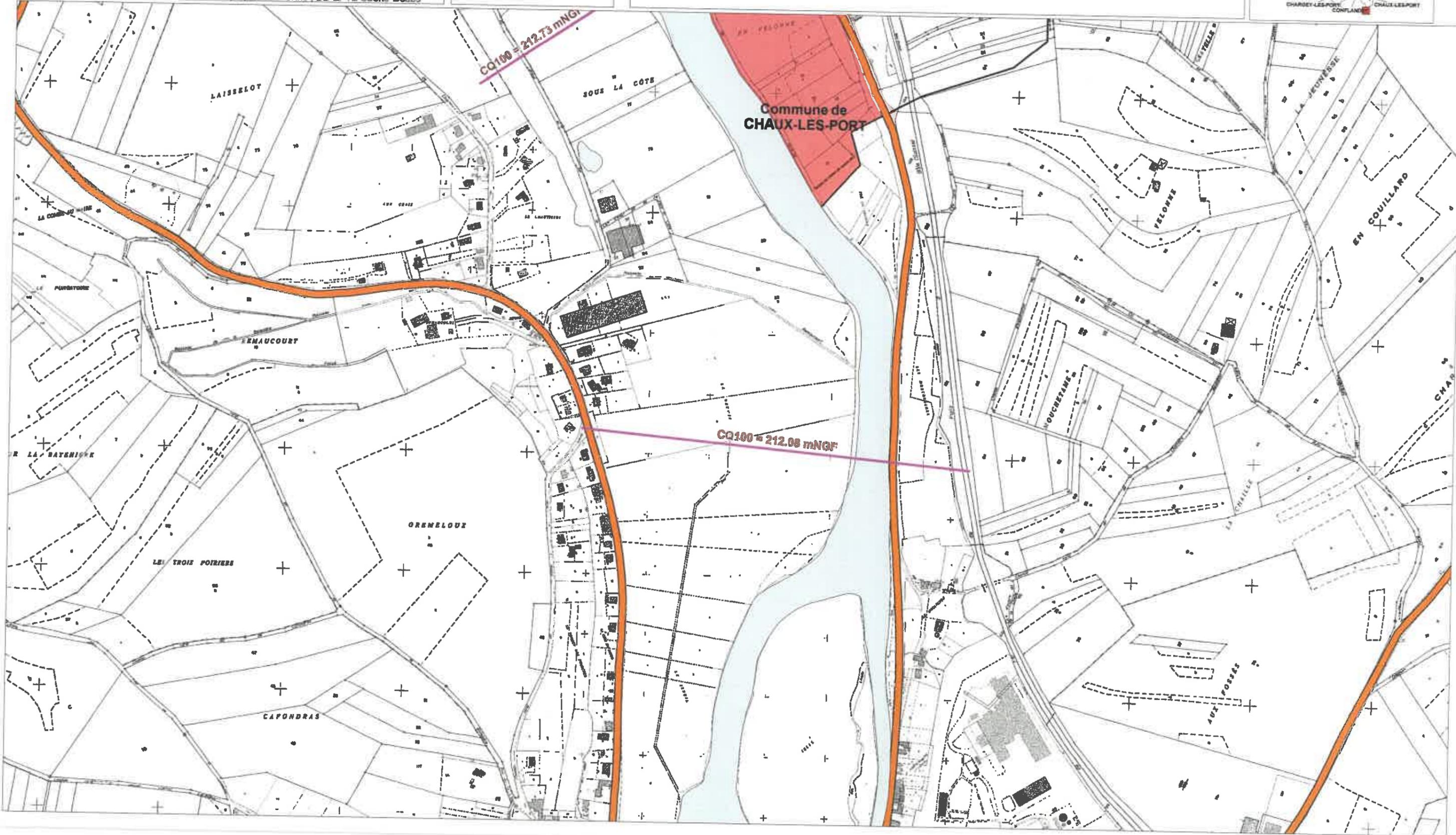
**Zonage réglementaire**  
N° planche 36  
Commune(s) concernée(s) :  
Chaux-les-Port

Source : détermination des zones inondables d'occurrence centennale par croisement du modèle numérique de l'eau (calculs hydrauliques Beture-Cerac de 2003) et de la topographie élaborée par photogrammétrie ; IGN BD parcellaire ; IGN BD topo ; IGN BD ortho ; BD EPTB Saône-Doubs



- Zonage réglementaire**
- Zone bleue
  - Zone rouge
  - Saône, cours d'eau secondaires et plans d'eau
  - Profils et côte d'inondation de la crue centennale associée
  - A titre indicatif, limite d'inondation du PSS

Vu pour être annexé à  
notre arrêté de ce jour  
VESOUL, le 2 JUIN 2017  
La Préfète  
*Marie-Françoise LECAILLON*  
Marie-Françoise LECAILLON  
Limites communales  
Principaux axes routiers  
Ponta



Connaissance et prévention des risques - Développement des infrastructures - Énergie et climat - Gestion du patrimoine d'infrastructures Impacts sur la santé - Mobilités et transports  
Territoires durables et ressources naturelles - Ville et bâtiments durables